

Type: **1**

Chenier de la Malmanoury

n° régional: 00100002
n° national: 030030041

Résumé des modifications proposées

Création Désinscription Type Dénomination Contour Compléments d'informations

Descriptif des modifications:

Nous proposons de créer une nouvelle ZNIEFF de type 1 afin de porter à connaissance la biodiversité de cette forêt de chenier en bon état de conservation.

Sources cartographiques:

La cartographie est réalisée sur la base de la BD Ortho (IGN) et d'un point GPS (comm. pers. O. Tostain).

Se reporter aux pages suivantes de l'atlas cartographique :

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 4

Localisation

Relations type I/II

2 - Savanes et priris du Sinnamary au Kourou

Superficie

77,43 ha

Communes

Sinnamary

Altitude(s)

De 10m à 24m

Commentaire général

La ZNIEFF du chenier de la Malmanoury (type I) se situe au sein de la ZNIEFF Savanes et priris du Sinnamary au Kourou (type II).

Il s'agit d'un cordon sableux très sauvage car difficilement accessible et qui présente une succession végétale typique des bords de mer préservés. La végétation de la petite plage est composée principalement de plantes rampantes à pouvoir colonisateur élevé, essentiellement *Ipomoea pes-caprae* (Convolvaceae) et de nombreuses Fabacées rares comme *Indigofera microcarpa*, *Canavalia rosea*, *Crotalaria retusa*, *Crotalaria stipularia*, *Dalbergia ecastaphyllum*. On y trouve également des plantes rares de milieu dunaire comme *Remirea maritima* (Cyperaceae), *Cnidioscolus adenochlamys* (Euphorbiaceae), *Sporobolus virginicus* (Poaceae) et *Dodonaea viscosa* (Sapindaceae).

L'arrière-plage est constituée d'une végétation très ouverte avec des fourrés à *Hibiscus tiliaceus* (Malvaceae) et des grands Cactus cierges (*Cereus Hexagonus*), principal attrait de l'ancien cordon dunaire. En effet, la population de cette plante intégralement protégée est dynamique et importante. Dans les sous-bois on trouve de nombreux individus aux dimensions imposantes.

Enfin, un fourré de Pruniers (*Chrysobalanus icaco*) borde au nord une forêt de plaine côtière ancienne sur sols sableux. Elle est dominée par *Parinari campestris* et *Protium heptaphyllum* ainsi que de nombreux palmiers : *Maripa* (*Attalea maripa*), *Comou* (*Oenocarpus bacaba*), *Awara mon père* (*Socratea exorrhiza*), *Pinot* (*Euterpe oleracea*). On y trouve également la Broméliacée déterminante *Bromelia plumieri* ainsi que le palmier *Bactris brongniartii* en sous-bois.

Au niveau faunistique ce cordon s'illustre par la fréquentation de grands mammifères comme le Jaguar (*Panthera onca*) et la Biche des palétuviers (*Odocoileus cariacou*), rarement contactés sur les boisements sableux littoraux. La Buse buson (*Buteogallus aequinoctialis*) et le Tyranneau frangé (*Inezia caudata*) sont deux oiseaux déterminants qui exploitent également ces habitats côtiers.

Les modifications physiologiques récentes de cette plage la rendent désormais favorable aux pontes de tortues marines.

Bilan des connaissances

Mammifères: Faible
Oiseaux: Faible
Amphibiens: Nul
Poissons: Nul

Reptiles: Nul
Insectes: Nul
Phanérogames: Faible

Ptéridophytes: Faible
Bryophytes: Nul
Lichens: Nul

Champignons: Nul
Algues: Nul
Habitats: Moyen

Critères de délimitation

La délimitation est basée sur les critères suivants :

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Située à la limite avec les mangroves du Sinnamary au Kourou, elle borde le nord de la ZNIEFF "Savanes et prairies du Sinnamary au Kourou". Elle inclut la forêt sur chenier depuis le point A à l'ouest jusqu'à la rive droite de la crique Malmanoury.

Coordonnées du point mentionné (WGS84, UTM 22 nord):
A (297188m; 589262m)

Compléments descriptifs

Typologie des milieux

Dunes marines littorales et plages de sable -
groupements psammophiles
Forêts littorales mésophiles sur sable
Fourrés d'arrière plage à Hibiscus tiliaceus sur sables
Fourrés littoraux à Chrysobalanus icaco et Allamanda
cathartica
Groupements côtiers à Cereus hexagonus
Groupements herbacées pionniers à Ipomoea pes-
caprae et Canavalia maritima

Statuts de propriété

Etablissement public

Facteurs d'évolution

Processus naturels abiotiques
Erosions (avéré)
Submersions (avéré)

Géomorphologie

Butte témoin, butte
Dune, plage

Mesures de protection

Autre
Aucune protection

Critères d'intérêt

Autres intérêts de la zone
Autre intérêt fonctionnel d'ordre écologique (préciser)
Intérêts fonctionnels
Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales
Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges
Intérêts patrimoniaux
Floristique
Mammifères
Oiseaux
Faunistique
Ecologique

Sources de données

Collection: Base AUBLET2, Herbier de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013
Informateur: Ecobios
Informateur: TOSTAIN Olivier

Listes d'espèces au 23/12/2014

==> Nombre espèces déterminantes: 15

/

Cereus hexagonus
Dodonaea viscosa Jacq.
Indigofera microcarpa

Animalia/Aves

Buteogallus aequinoctialis
Inezia caudata

Animalia/Mammalia

Odocoileus cariacou



Panthera onca

Plantae/Dicotyledones

Cnidocolus adenochlamys

Ipomoea pes-caprae

Plantae/Equisetopsida

Bromelia karatas

Canavalia rosea

Mariscus pedunculatus

Phoradendron trinervium

Talinum paniculatum

Plantae/Monocotyledones

Sporobolus virginicus